

Manifeste pour la reconnaissance des préparations naturelles peu préoccupantes !

Nous utilisons et/ou produisons purins, extraits végétaux, macération, tisanes, huiles essentielles, teintures mères, substances animales et minérales.

Nous, sommes paysans, paysannes, jardiniers, jardinières, employé.e.s de collectivités, producteurs, productrices de préparations naturelles peu préoccupantes.

Nous préparons et/ou utilisons des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP), à base de plantes, d'argile, de lait,... Nous accompagnons les plantes, nos préparations les stimulent, renforcent leur capacité de résistance et améliorent leur adaptation aux conditions pédo-climatiques.

Grâce à ces préparations, nous modifions nos pratiques pour réduire ou arrêter l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse et répondons aux urgences actuelles telles la protection de notre santé et de celle de la population en général ; la protection des sols, de l'eau et de l'air; le respect de la biodiversité ; la limitation des émissions de gaz à effet de serre; le développement de l'autonomie paysanne.

La liste des substances naturelles autorisées est trop limitée et ne correspond pas aux pratiques de terrain. Nous utilisons donc des préparations à ce jour interdites: par exemple à base de consoude, de saponaire, de fougère, de tanaïs ou encore de bouse de vache.

Parmi les préparations possibles à base des plantes autorisées, nous avons le droit d'utiliser et/ou produire des huiles essentielles. Le gouvernement commence pourtant à développer les arguments pour revenir sur cette autorisation et ne pas faire de «concurrence déloyale à l'industrie». Ces préparations sont du domaine public, nous refuserons ce recul !

Nous demandons l'autorisation urgente de toutes les préparations utilisées sur le terrain.

Cette ouverture doit se faire sans aucune régression sur ce qui est actuellement autorisé en particulier en termes de procédé de fabrication.

Parce que nous voulons continuer à nous former.

Parce que nous voulons expérimenter, échanger et débattre librement sur ces pratiques avec nos collègues.

Parce que nous ne voulons plus être hors-la-loi.

Nous refuserons que les prochaines échéances réglementaires viennent limiter la portée de nos pratiques et demandons qu'elles tiennent compte de la réalité de celles-ci, en accord avec les effets réels qu'ont ces préparations.

Confédération paysanne
Aspro-Pnpp

Premières organisations partenaires du manifeste :
FADEAR / FNAB / Miramap / Syndicat des Simples